

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 Moles Un An
et Basses-Alpes... 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie... 9 fr. 17 fr.
Étranger (Union postale)... 9 fr. 17 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

N° 14.611 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - MARDI 6 FÉVRIER 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 1 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues.
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

Sous la Réprobation universelle

On prétend que, devant les journalistes qui allaient l'interviewer, le comte Bernstorff a eu le sourire. Il est possible, en effet, que l'ambassadeur d'Allemagne à Washington ait voulu bluffer jusqu'au bout. Ce qu'il y a de certain en tout cas, c'est que, en Allemagne, on ne doit pas précisément être à la joie depuis qu'il est arrivée la nouvelle de la rupture diplomatique avec les États-Unis.

Le coup est dur en effet et il frappe cruellement l'orgueil boche. On peut être assuré qu'il aura été profondément ressenti à la Wilhelmstrasse aussi bien que parmi les populations de l'empire.

La puissante Allemagne s'était imaginée qu'elle allait faire trembler le monde entier en lui faisant la foudroyante menace de sa guerre sous-marine à outrance. Or, voici que, au lieu de s'incliner humblement devant cette nouvelle provocation, les neutres s'insurgent. Voici que la grande République américaine se dresse énergiquement dans la fierté de son patriotisme outragé pour se mettre en travers des prétentions allemandes. Voici que, un peu partout, les peuples les plus pacifiques et les plus conciliants eux-mêmes expriment tout haut leurs mécontentements et leurs colères contre les intolérables excès de la barbarie allemande. De toutes parts, c'est un même cri qui monte contre l'Allemagne perfide et meurtrière : « En voilà assez ! En voilà trop ! Nous n'en supporterons pas davantage... »

Comment le Kaiser et ses sujets auraient-ils pu prévoir une telle chute, eux qui se proclamaient la nation élue par le Seigneur pour commander à tous les peuples de l'univers ?

Les journaux d'outre-Rhin ont beau s'évertuer à déguiser leur déconvenue et à masquer leurs inquiétudes. Ils ont beau feindre de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Ils ont beau, tout comme le comte Bernstorff lui-même, essayer de garder le sourire... Sous leurs oripeaux de fanjonnons qui persistent à vouloir pourfendre tous les ennemis de l'Allemagne, ceux de demain comme ceux d'hier, on sent hurler leur fureur exaspérée. Et cette fureur exaspérée est une fureur de désespoir.

L'Allemagne ne peut plus se dissimuler aujourd'hui qu'elle est décidément devenue, non pas seulement pour ses ennemis directs, mais pour la presque unanimité des nations des deux mondes, un objet d'horreur. Elle apparaît aux yeux de tous les peuples civilisés comme un empire sans foi ni loi et qu'il faut à tout prix mettre dans l'impossibilité de nuire. Après deux ans et demi d'une guerre dont elle espérait la conquête de l'Europe et la reconnaissance en sa faveur d'une sorte d'hégémonie définitive, l'Allemagne tombe sous la réprobation universelle. Quelle leçon ! Et quel châtiement !

C'est par la démente de ses ambitions insatiables que l'empire de proie est devenu une puissance de crime et il était donc juste que l'Allemagne fût punie tout d'abord dans son orgueil. Mais ce châtiement ne saurait suffire à l'expiation de tous ses monstrueux forfaits. Il faudra que l'œuvre commencée se poursuive et s'achève afin que la tranquillité de l'Europe et du monde ne puisse plus être troublée jamais.

L'Allemagne est abaissée et humiliée. Il reste à l'abattre. Car ce sera seulement quand elle aura été réduite à l'impuissance que la paix pourra régner parmi les nations de bonne volonté.

CAMILLE FERDY.

LETTRES pour le Filleul de l'arrière

par Paul ABRAM

Notre distingué collaborateur, M. Paul Abram, vient de réunir en un volume ses Lettres pour le Filleul de l'Arrière dont les lecteurs du Petit Provençal ont eu la bonne fortune d'avoir la primeur. Pour figurer en tête de ce recueil de pages fines et délicates, Paul Margueritte, l'éminent auteur littéraire, a bien voulu écrire la belle préface que voici :

Quand on relira plus tard les livres inspirés par la guerre, on sera frappé par ceci, qu'ils se ressemblent tous ; et par cela, qu'ils sont d'une admirable sincérité.

Se ressembler, comment ne se ressembleraient-ils pas, quand la nature n'a eu qu'un cerveau et qu'un cœur ? L'union sacrée n'a pas été un vain mot ; elle a cimenté, quoi qu'on en ait dit et malgré quelques disparités ridicules ou choquantes, l'endurance guerrière du front et la tenue morale de l'arrière. Dans ce pays divisé d'opinions, morcelé d'individualismes, s'est créé, à l'appel du danger, un état d'esprit nouveau, qu'on pourrait appeler « le Simplisme » et qui n'est pas loin de l'état d'esprit cornélien.

Soyez sûr que c'est ainsi qu'en a jugé l'Étranger, cet Étranger qui nous couvrait autrefois de son indulgent mépris et de son injurieuse pitié.

Dans ce « Simplisme » s'incarnent quelque sentiment très clair et très profond, ou le génie de la race s'est retrouvé et épuré. Chose merveilleuse, du plus humble au plus célèbre, du plus ignorant au plus instruit, la France a compris que cette adresse guerre était une nécessité, et que pour vaincre il fallait tendre en faisceau toutes les énergies. Ne vous arrêtez pas à quelques lassitudes de détail, aux robes trop courtes, aux théâtres de 5 heures rouverts et papotiers, à l'éternelle frivolité d'un payer léger et brave ; considérez seulement l'élan de la nation entière aux heures critiques ; en regard des combattants, les femmes à l'ambulance, les vieux au foyer, les champs, l'usine, ont donné tout l'effort de leur âme et de leur bras.

Si tous les livres écrits pendant la guerre redissent les mêmes émotions, les mêmes espoirs, la même indéfectible foi dans la victoire ; si, ont tous, je le répète, ce caractère commun : la sincérité.

Une sincérité sobre, simple, mâle, émue. On sent bien que le temps des phrases est passé et que ce qu'on écrit est de l'action condensée.

Le livre que voici a ce double mérite de dire ce qui convient et de le dire avec une élégante netteté. Ceux qui savent que Paul Abram s'est montré sociologue averti dans l'Évolution du Mariage, romancier délicat dans Le Retour et qui apprécient l'actualité de son jugement par rapport à ses Notes de critique littéraire et dramatique ne seront pas surpris de cet éloge.

Paul Abram qui, réformé, s'est engagé et, bien que déclaré inapte à faire campagne, a obtenu, sur sa demande, d'être affecté à une ambulance de l'avant, est bien qualifié pour nous parler de ce qu'il a vu et éprouvé. Son livre, Lettres pour le Filleul de l'Arrière - titre ingénieux ! - est empreint de ce sourire expressif qu'on voit à ceux qui prennent part à l'immense effort du pays ; sourire qui n'exclut pas une perspicace sévérité au besoin, et qui a la philosophie consciente du devoir accepté, si pénible soit-il.

Médecin, et donnant ses soins dans une ambulance chirurgicale, Paul Abram a pu juger sur le vif, hélas ! et dans la suprême épreuve, ce que vaut le ressort du soldat. En attendant le carnet de souvenirs professionnels que nous pouvons espérer de sa clairvoyance et de sa pitié, sachons-lui gré d'avoir, dans ces lettres à un filleul de l'arrière, fixé quelques-uns de ses traits essentiels de cette guerre surhumaine, en formulant certaines vérités de principe qui, pour quiconque sait et comprend ce que nous devons aux soldats du front, sont des vérités éternelles.

Car la dette de reconnaissance que la France a contractée envers ceux qui luttent, souffrent et meurent pour la sauvegarde de son territoire, ce n'est ni nous, ni nos enfants qui parviendrons à l'acquitter ; elle s'impose, cette dette, aux générations à naître tant que notre Patrie vivra, comme un legs sanglant et sublimé.

PAUL MARGUERITTE, de l'Académie Goncourt.

919^e JOUR DE GUERRE Communiqué officiel

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Au sud de la Somme, un coup de main ennemi, dirigé hier en fin de journée sur nos tranchées de la région de Barleux, a été repoussé.

L'ennemi a subi des pertes sensibles et a laissé des prisonniers entre nos mains.

Au cours de la nuit, nous avons réussi, sans aucune perte, plusieurs incursions dans les lignes ennemies, notamment dans le secteur des Chambrettes.

Au nord-ouest de Pont-à-Mousson et en Alsace, nos reconnaissances ont ramené du matériel et des prisonniers, dont un officier.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la nuit du 2 au 3 février, et dans la nuit du 4 au 5, nos escadrilles ont bombardé le champ d'aviation de Colmar (Alsace), les usines militaires de Rumbach, les gares de Chauny, Ham et Appilly. Un incendie a été constaté dans les bâtiments de cette dernière gare.

La Revision des Exemptés et Réformés

Ceux qui sont visés par la loi

A la suite du vote de la loi par la Chambre des députés et si cette loi n'est pas modifiée par le Sénat, voici quels sont les hommes soumis à une nouvelle visite :

I. - Quels hommes seront soumis à une nouvelle visite ?
a) Règle générale. - Seront seuls soumis à une nouvelle visite les hommes réunissant les quatre conditions suivantes :

- 1° avoir été exempté ou réformé n° 2 avant la mobilisation ;
- 2° avoir moins de quarante ans ;
- 3° appartenir à l'une des classes 1896 à 1914 inclus ;
- 4° n'avoir été examiné qu'une seule fois depuis le 2 août 1914.

b) Exceptions. - Même s'ils réunissent ces quatre conditions, seront exemptés de la nouvelle visite :

- 1° les engagés spéciaux, dont l'engagement a été, par la suite, résilié pour incapacité physique ;
- 2° les pères de quatre enfants vivants et les veufs ayant trois enfants ;
- 3° les fils de familles nombreuses ayant cinq frères en service armé sous les drapeaux ou ayant eu deux frères tués au champ d'honneur ;
- 4° les prisonniers civils ou militaires, évadés, échangés ou rapatriés d'Allemagne.

II. - Qui devront faire les hommes soumis à la nouvelle visite ?
Ils devront faire, dans le délai de quinze jours, à partir de la promulgation de la loi, une déclaration de situation militaire à la mairie du lieu de leur résidence actuelle, puis attendre leur ordre de convocation de la Commission de réforme.

Ceux qui n'auront pas fait cette déclaration ou n'auront pas répondu à cette convocation seront considérés comme aptes au service armé.

III. - Qui les examinera ?
Une Commission de réforme siégeant au chef-lieu d'arrondissement et ainsi composée :

- 1° Le préfet ou son représentant, président de la Commission ;
- 2° Un membre du Conseil général, désigné par la Commission départementale ;
- 3° Un membre de Conseil d'arrondissement, désigné par la Commission départementale, ou, à défaut, un conseiller de préfecture ;
- 4° Deux médecins, mobilisés ou non, dont l'un, au moins, professeur agrégé de Faculté, ou médecin des hôpitaux nommé au concours, ou professeur d'école de plein exercice de médecine, ou, à défaut, un médecin ayant

LA GUERRE La Rupture des Etats-Unis avec l'Allemagne

Le président Wilson notifie aux neutres la décision de l'Amérique

Paris, 5 Février.

De toutes manières, comme on le voit, il est accablé à l'impasse sans issue.

MARIUS RICHARD.

LE BLOCUS ET LES NEUTRES

La Rupture entre les Etats-Unis et l'Allemagne

Le peuple américain est avec le président

Washington, 5 Février.

Des milliers de télégrammes émanant de toutes les régions de l'Amérique et approuvant unanimement l'acte du président Wilson sont parvenus à la Maison Blanche.

M. Gérard va réclamer la liberté des citoyens américains

Washington, 5 Février.

Avant de quitter l'Allemagne, l'ambassadeur des États-Unis, M. Gérard, réclamera la mise en liberté des citoyens américains qui, à bord du « Yamowdale », ont été considérés comme prisonniers de guerre.

M. Gérard a quitté Berlin

Washington, 5 Février.

Les journaux apprennent que le département d'État se prépare à demander à l'Angleterre un sauf-conduit pour le comte Bernstorff.

Interviewé par les journalistes, le comte Bernstorff a répondu : « Bonjour les enfants ! » leur dit-il. Seul de toute l'ambassade, il était fort calme.

Interrogé sur ses intentions, le comte Bernstorff répondit : « Je ne sais pas encore, car c'est la première aventure de ce genre dans toute ma vie et cette façon de procéder m'est absolument nouvelle. »

Puis, avec une insolence bien prussienne, il ajouta d'une voix grondante : « Peut-être, avec le nombre considérable de bateaux gardés dans les ports américains, en trouverai-je un qui, d'occasion, pourra me ramener chez moi. »

L'enthousiasme en Amérique

New-York, 5 Février.

Dans les principaux théâtres et dans les cinémas, les films français et anglais ont été acclamés. De nombreux libraires étaient à l'extérieur des portes de la République et de M. Briand. Tous les journaux des divers États envoient des dépêches enthousiastes, affirmant leur patriotisme et leur union au président. De tous côtés, de formidables

La Petite Magg

PREMIERE PARTIE
Reine des Reines

— A qui ?
— A la jeune fille ?
— Mademoiselle Madelaine.
— C'est son prénom...
— Cela suffit... Il est inutile que vous sachiez son nom patronymique, d'abord parce que le docteur ne veut pas en parler à la famille, ensuite parce que vous pourriez, par inadvertance, le prononcer devant la jeune fille... qui ne veut absolument pas admettre que ce soit le sien... Je vous rappelle encore qu'elle se croit porter celui de la Reine des Reines... c'est-à-dire s'appeler Madelaine Marné... et avoir droit en même temps à celui d'Agliani.

— Vous n'avez donc pas besoin d'en connaître un autre que ceux-là...
— Vous avez raison, fit Mme Boyer. Cela nous embrouillerait sans compter que deux noms pour une seule personne, c'est déjà bien joli.

— Là-dessus, déclara Gilard en se levant, je me salue... Sommes-nous tout à fait d'accord ?
— Oh ! tout à fait...

DEUXIEME PARTIE

L'Attentat du Métro

Rupture

— Ah ! que j'ai donc bien dormi !... Et j'en avais rudement besoin pour me remettre de ces deux journées de noces !
— Et Rita de Nanterre, qui venait de s'éveiller, s'étira mollement, puis, étendant la

main vers un bouton de sonnerie électrique placée à la tête de son lit, y appuyait un instant le doigt.

— Une minute s'écoula ; puis, une porte s'ouvrit, laissant pénétrer un peu de jour dans la pièce noyée d'ombre...
— Bonjour, madame ! fit une voix un peu timide et fraîche.

— Bonjour, Marie, répondit la demi-mondaine... Quelle heure est-il ?
— Neuf heures, madame.

— Juste l'heure à laquelle je me suis pognonnée hier soir... J'ai fait mon tour de cadran...
— Cependant la femme de chambre allait successivement écarter les rideaux des deux grandes fenêtres donnant sur la rue d'Alger et une nappe de lumière blanche inonda la pièce.

— Avez-vous, Rita ferma un moment les yeux.
— En même temps, elle disait :
— Je parierais bien vingt fois que tu ne l'as pas fait toi, le tour du cadran.

— Madame devrait parier, répondit malicieusement la petite amie de Bichonin.
— Pourquoi ?
— Parce qu'elle gagnerait.

— Et Marie se mit à rire.
— Oh ! as-tu été le balader ? interrogea Rita qui, lorsqu'elle était d'excellente humeur, et c'était le cas, ne dédaignait pas de s'entretenir avec sa domestique.
— Je suis allée au théâtre ! fit avec importance la jeune fille.
— Quel théâtre ?
— La Comédie-Française !
— Oh oui !... Une vieille barbe !... On m'y a amenée deux ou trois fois... Je ne me suis jamais tant rasée, et j'ai juré que je n'y remettrais plus les pieds...
— Oh ! s'exclama la femme de chambre,

froissée dans son admiration pour la Maitresse. Marie par cette appréciation qui dépeignait à merveille la mentalité de sa maîtresse.

— Quoi !... T'es pas de mon avis ?
— Ma foi, madame, non ! Car j'ai passé une très bonne soirée.

— Mais Rita, qui venait de rouvrir ses paupières et regardait la jeune fille, s'esclaffait bruyamment :
— Et une bonne nuit aussi, sans doute.

— Ah ! ma gaillardie...
— Marie rougit jusqu'aux oreilles.
— Mais, madame... commença-t-elle.

— Allons, ne cherche pas à me monter le coup, interrompit Rita... Tu ne me feras pas croire qu'après avoir écouté les filles balancées du Français, tu n'as pas été faire la noce avec ton bon ami...
— Et après un nouvel éclat de rire, elle continuait :

— Mais quel mal y a-t-il à cela ?... C'est de ton âge... Moi je suis pour qu'on rigole dans la vie... Amuse-toi donc tant que tu pourras... Ça ne fait de mal à personne...
— Au contraire !... Et allez donc ! C'est pas ton père !...

— Puis, l'œil malicieux, elle interrogeait :
— Il est gentil, ton amoureux ?
— Marie, que cette conversation remplissait de confusion, cherchait un moyen de détourner l'entretien d'un sujet aussi gênant pour elle, quand un carillon lointain se fit entendre.

— On sonne à l'entrée, fit-elle vivement. Je vais voir ce que c'est...
— Déjà elle disparaissait...
— En revenant, apporte-moi mon déjeuner, lui cria Rita... Je me lève.
— Ce disant, la maîtresse de François Châlène attirait à elle un peignoir de mousseline mauve que Marie avait déposé sur le

plaid du lit, et le revêtit, tout en fredonnant un refrain inépuisable de cadence entendue, un des soirs précédents, dans un music-hall de Montmartre.

— Mais bientôt elle s'interrompait de chanter pour murmurer :
— C'est épatant ce que je suis de bonne humeur, aujourd'hui ! Après tout, ça se comprend... Est-ce que tout ne marche pas comme je le veux ? Je tiens mon petit Châlène, comme je n'ai jamais tenu un homme... et je finirai bien, un de ces quatre matins, par lui poser définitivement le grappin dessus... Alors, ce jour-là, à nous... à nous !...

— Et de plus en plus joyeuse, elle exécutait au milieu de la chambre une série d'entrechats variés qui témoignaient de ses talents chorégraphiques, quand la porte se rouvrit, livrant passage à un jeune homme élégamment vêtu, l'air froid et compassé.

— C'était François Châlène.
— Mon petit Châlène ! s'écria Rita, en interrompant net ses ébats et en demeurant une seconde la jambe en l'air, les bras écartés.

— Puis, reprenant contact avec le sol, elle courait au jeune banquier et lui entourait le cou de ses deux mains, en murmurant :
— Ah ! qu'il est gentil, le petit Châlène, d'être venu voir comment sa tata allait ce matin... qu'il est gentil !

— Mais Châlène, qui venait d'avoir un léger froissement de sourcils, détachait les bras notés derrière sa nuque, en murmurant :
— Laisse-moi donc, Rita... nous ne sommes pas seuls.

— Marie entra, en effet, portant sur un plateau le petit déjeuner de sa maîtresse.
— Ah ! ah ! ricana celle-ci en s'éloignant de son amant. Tu as peur d'effaroucher Marie !... Tu as bien tort de te gêner, va !... On

ne l'effarouche plus, Marie !... Demande-lui donc ce qu'elle a fait cette nuit...
— De plus en plus confuse, la petite femme de chambre disparut en courant, pendant que les rires de Rita redoublaient.

— T'es pas fâim, mon chou ? demanda ensuite la demi-mondaine en s'asseyant derrière la petite table où son repas venait d'être déposé.

— Non, merci... J'ai déjeuné, répondit froidement le banquier.

— Ce fut seulement alors, en remarquant le ton sur lequel ces mots avaient été prononcés, que Rita s'aperçut de l'attitude glaciale de son amant.

— Mais à cent lieues de soupçonner la véritable raison de cette attitude, elle lui dit sans la moindre mauvaise humeur :
— Tu en fais une bouillotte, ce matin !... En fait de petit déjeuner, on dirait que tu as avalé ton parapluie... Dégèle-toi donc !... Et puis, assieds-toi... Tu es là comme un piquet.

— Châlène eut une légère hésitation. Puis, saisissant une chaise par le dossier, il prit place de l'autre côté de la table.

— Rita, occupée à verser dans sa tasse le chocolat au lait contenu dans un pot de fine porcelaine, ne remarqua pas la brusquerie avec laquelle il venait de s'installer.

— Et, ayant pris sur le plateau une tartine bien beurrée, elle la plongea dans le liquide onctueux et parfumé, en déclarant avec une satisfaction de gourmande :
— J'ai une de ces dents !...
— Elle enfouça gentiment la tête entre ses mâchoires et se mit à mastiquer bruyamment.

Tout, chez elle, révélait la fille ordinaire, commune, sans éducation comme sans délicatesse.
(La suite à demain.) Maxime La Tour.

mesures militaires et navales sont prises. L'Admiral offre de former des escadilles d'aviateurs.

Si un navire américain est coulé, le Congrès déclarera la guerre

Washington, 5 Février. M. Henry Flood, président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, a pris la parole après M. Wilson. Il a déclaré : — Si un navire américain est coulé par un sous-marin, le Congrès formulera immédiatement une déclaration de guerre.

Si la guerre est déclarée, M. Roosevelt s'engagera avec ses quatre fils

New-York, 5 Février. M. Roosevelt a déclaré, hier au ministre de la Guerre, que, si la guerre était déclarée, il s'engagerait avec ses quatre fils, il lui a demandé l'autorisation de lever une division.

L'ambassadeur d'Autriche rend visite au département d'Etat

New-York, 5 Février. Le comte Tarnowski, le nouvel ambassadeur autrichien, a rendu, aujourd'hui, une courte visite de courtoisie au département d'Etat. Il a été reçu par le secrétaire d'Etat, M. Clegg, et a été introduit, lundi, ses lettres de créance. On croit comprendre d'après cette nouvelle, que le gouvernement des Etats-Unis ne s'attend pas à ce que l'Autriche-Hongrie suive l'exemple de l'Allemagne sur la question des sous-marins, mais que le gouvernement de Vienne attendra les événements avant de se mettre dans le cas de prendre une seconde fois son ambassadeur à Washington.

Sera-ce la guerre ?

Londres, 5 Février. Il existe à New-York un réel désir, parmi les Américains, de donner à l'Allemagne une dernière chance de relâcher ses menaces avant la fin du discours du président Wilson. Si toutefois l'Allemagne refuse d'accepter la paix suivant les conditions imposées par l'Amérique, il ne fait aucun doute que les Etats-Unis seront sous peu en guerre avec l'Allemagne.

Le président Wilson parle aux neutres

New-York, 5 Février. Le président Wilson a envoyé aux représentants diplomatiques des Etats-Unis, accrédités près des puissances neutres, la communication suivante :

Notifiez immédiatement au gouvernement que les Etats-Unis, par suite de l'annonce de la guerre sous-marine illimitée, ne peuvent que suivre la ligne de conduite indiquée dans leur note du 13 avril 1916 ou note relative au Sussex.

Les Etats-Unis, en conséquence, ont rappelé leur ambassadeur à Berlin et remis ses passeports à l'ambassadeur d'Allemagne. Vous direz que le président a peine à croire que l'Allemagne peut réellement exécuter sa menace contre le commerce neutre. Si elle l'exécute, le président demandera au Congrès l'autorisation d'employer la force nationale pour protéger les Américains voyageant paisiblement et légitimement sur les mers.

Le président estime que sa conduite est entièrement conforme aux principes énoncés dans son discours au Sénat le 22 janvier, proposant une ligne mondiale pour la paix. Le président croit que ce sera travailler à la paix du monde si les puissances neutres peuvent adopter une ligne de conduite analogue.

Veillez me dire aussitôt quel accueil a reçu la présente communication et quelles propositions sont faites concernant la ligne de conduite.

La flotte allemande internée aux Etats-Unis

New-York, 5 Février. D'après des renseignements recueillis, il n'y aurait pas moins de cent navires appartenant aux puissances centrales dans les ports américains. Dans ce nombre figurent un tonnage total de 130.000 tonnes, et valent ensemble cinq milliards de francs.

Les Allemands sabotent leurs navires

New-York, 5 Février. L'équipage du grand paquebot Vaterland, qui est réfugié à New-York, a réussi à endommager si sérieusement la machinerie qu'elle ne pourra être réparée avant plusieurs semaines.

La flotte allemande internée aux Etats-Unis

Londres, 5 Février. Une dépêche d'Honolulu annonce que la sous-marine Geyer, qui était internée dans ce port, a été incendiée par son équipage.

Les navires allemands saisis

Washington, 5 Février. On apprend que les équipages allemands restés à bord des navires internés dans les ports des Philippines ont été déportés vers les Philippines. Vingt-deux navires allemands sont dans les ports des Philippines dont dix-sept à Manille.

Le cas du « Housatonic »

New-York, 5 Février. Le torpillage du Housatonic, venant presque immédiatement après le discours de M. Wilson au Congrès, crée une émotion considérable. Néanmoins, on ne peut, de prime abord, ranger ce torpillage parmi les faits nécessitant une action immédiate avant que l'enquête n'ait clairement déterminé les conditions de l'accident.

Le Lloyd annonce que le capitaine et l'équipage du vapeur américain Housatonic ont disparu

Londres, 5 Février. Le Central News apprend que, lorsque le Housatonic fut arrêté par un sous-marin, il battait pavillon américain et avait les couleurs américaines peintes sur sa coque. Il fut accordé seulement une heure à l'équipage pour quitter le navire.

Les préparatifs aux Etats-Unis

Les chantiers sur pied de guerre. Un télégramme de Washington apprend que le chantier de League-Island a été mis sur pied de guerre. Les permissions ont été supprimées. Une garde sévère est organisée.

L'état de la flotte

Washington, 5 Février. Les mesures de défense nationale entreprises depuis les deux dernières années portent maintenant leurs fruits. L'inventaire minuté de tous les bâtiments de commerce ou de plaisance battant pavillon américains va être terminé sous peu. Les canons destinés à leur armement ont été répartis dans tous les arsenaux de la côte. Les usines à gaz ont été fabriquées et les munitions ont été abondamment inventoriées. Le plan de l'état-major envisage une armée de trois millions d'hommes en cas de conflit avec une puissance ennemie, mais un temps considérable est naturellement nécessaire avant qu'une telle force puisse entrer en ligne. Mais la meilleure défense de l'Amérique est sa flotte.

Les espions allemands sont connus

Washington, 5 Février. Le gouvernement a pris les mesures les plus sévères pour empêcher le renouvellement des déprédations allemandes, telles que celles de ces dernières vingt-quatre heures. C'est ainsi que la machinerie du Kronprinzessin-Cecilia est sous séquestre et sous la surveillance d'une grande vigilance est observée autour des bâtiments du gouvernement, de la Maison-Blanche et des ambassades alliées.

La Revision des Exemptés et Réformés

Paris, 5 Février. La Chambre ayant rejeté, samedi, un amendement présenté par M. Fernand David, au projet de loi relatif à la réorganisation de l'agriculture des cultivateurs, viticulteurs et maraîchers, appartenant aux classes 50 et 51, les R. A. 1. employés comme auxiliaires et les pères de famille, M. Fernand David a révisé ses fonctions de contrôleur général. Le journal qui publie cette nouvelle, ajoute : « Nous croyons toutefois savoir, que persistant à vouloir assurer le contrôle de la main-d'œuvre agricole actuelle, M. Clément s'occupe de confier cette mission non plus à un parlementaire, mais à un haut fonctionnaire ».

Le rejet de l'amendement Fernand David à la Chambre

Le député de la Haute-Savoie résume ses fonctions de contrôleur de la main-d'œuvre agricole.

La Commission sénatoriale de l'Armée

Paris, 5 Février. La Commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie pour continuer l'examen du projet de loi voté par la Chambre sur les exemptés et réformés.

Le Général Nivelle sur le Front italien

Rome, 5 Février (zone de guerre). Le général Nivelle, commandant en chef les armées françaises du Nord et du Nord-Est, est parti, il y a quelques jours, pour le commandement suprême de l'armée italienne. Il est arrivé le 1er février dans la zone de guerre. Il est rentré aujourd'hui en France après avoir été reçu par le roi qui lui a remis personnellement les insignes de grand-croix de l'ordre militaire de Savoie.

EN ALLEMAGNE

L'impression causée par le message du président Wilson

Amsterdam, 5 Février. Le communiqué officiel suivant a été publié par l'Agence « Trans-Océan » de Berlin, dans la soirée du 4 février :

La nouvelle donnée par l'Agence Reuters, de la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne, est arrivée à Berlin.

On n'en a pas reçu la confirmation officielle.

L'impression générale est qu'il est regrettable que le président des Etats-Unis ait donné à la note allemande un sens que l'Allemagne ne lui donnait pas.

Les mesures allemandes n'ont pas été prises pour nuire aux intérêts des neutres, elles ont été déterminées par le nécessité que l'Allemagne a de se défendre contre des mesures ennemies contraires au droit international.

Toute responsabilité en incombe aux ennemis de l'Allemagne.

Quoi que fasse l'Amérique, l'Allemagne continuera

Zurich, 5 Février. Une note officielle de Berlin, reproduite par plusieurs grands organes, dans la Gazette Populaire de Cologne, insiste lourdement sur le fait que, quelle que soit la décision que prendra l'Amérique, l'Allemagne n'en changera pas sa politique. Elle continuera à se défendre contre les prescriptions du 1er février relatives à la guerre sous-marine.

La Guerre sous-marine

Madrid, 5 Février. M. Melquiades Alvarez a été informé, hier, pendant la séance de la Chambre, qu'un navire espagnol qui faisait un service de cabotage avait été canonné par un sous-marin allemand et qu'un des matelots avait été grièvement blessé. M. Melquiades Alvarez a fait un rapport au Sénat et au Congrès, président du Conseil et les a confirmés ensuite aux reporters.

En Hollande

Amsterdam, 5 Février. Les vapeurs à destination de l'Angleterre continuent leur départ. Les propriétaires de plusieurs bateaux ont demandé au gouvernement l'autorisation de partir à leurs risques et périls. Cette autorisation a été accordée à de nombreux chalutiers de pêche.

Au Brésil

Rio-de-Janeiro, 5 Février. On déclare de source autorisée que le gouvernement brésilien considère la note allemande comme un fait entièrement nouveau, dans l'histoire des relations diplomatiques entre les neutres, et en particulier du Brésil, où la politique nationale, indépendamment de toute considération continentale, a toujours été basée sur le respect rigoureux des conventions signées.

L'impression en Grèce

Athènes, 5 Février. Un radiogramme a informé le gouvernement grec, cette nuit, de la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Le Vol de 30.000 francs de Soie

Le Tribunal correctionnel de notre ville a rendu, hier, son jugement, dans une importante affaire de vol de soie qui avait donné lieu, au mois de juillet dernier, à d'assez longs débats devant le Conseil de guerre de la 15e région.

La Revision des Exemptés et Réformés

Paris, 5 Février. La Chambre ayant rejeté, samedi, un amendement présenté par M. Fernand David, au projet de loi relatif à la réorganisation de l'agriculture des cultivateurs, viticulteurs et maraîchers, appartenant aux classes 50 et 51, les R. A. 1. employés comme auxiliaires et les pères de famille, M. Fernand David a révisé ses fonctions de contrôleur général. Le journal qui publie cette nouvelle, ajoute : « Nous croyons toutefois savoir, que persistant à vouloir assurer le contrôle de la main-d'œuvre agricole actuelle, M. Clément s'occupe de confier cette mission non plus à un parlementaire, mais à un haut fonctionnaire ».

Le rejet de l'amendement Fernand David à la Chambre

Le député de la Haute-Savoie résume ses fonctions de contrôleur de la main-d'œuvre agricole.

La Commission sénatoriale de l'Armée

Paris, 5 Février. La Commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie pour continuer l'examen du projet de loi voté par la Chambre sur les exemptés et réformés.

Le Général Nivelle sur le Front italien

Rome, 5 Février (zone de guerre). Le général Nivelle, commandant en chef les armées françaises du Nord et du Nord-Est, est parti, il y a quelques jours, pour le commandement suprême de l'armée italienne. Il est arrivé le 1er février dans la zone de guerre. Il est rentré aujourd'hui en France après avoir été reçu par le roi qui lui a remis personnellement les insignes de grand-croix de l'ordre militaire de Savoie.

Le Midi au Feu

Un autre régiment du Midi, le 512e de ligne, vient, après tant d'autres, d'être à l'honneur de la région. Il vient d'être décoré de la croix de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre.

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la France, il y a eu, le 1er décembre 1916, à l'âge de 38 ans, M. Jean Oliviero, soldat au 240e de ligne, mort pour la France, à l'âge de 40 ans, M. Marcel Baudouin, soldat au 1er régiment de zouaves, tué à l'ennemi le 22 novembre 1916, à l'âge de 31 ans.

La Conférence internationale du Commerce

Rome, 5 Février. Les travaux de la troisième assemblée plénière de la Conférence internationale du Commerce commenceront ici le 15 février. Le président de la Conférence sera M. Tilton, ministre d'Etat, ancien président du Conseil des ministres. Tous les parlementaires alliés y seront représentés.

Le programme des travaux

Rome, 5 Février. Les travaux de la troisième assemblée plénière de la Conférence internationale du Commerce commenceront ici le 15 février. Le président de la Conférence sera M. Tilton, ministre d'Etat, ancien président du Conseil des ministres. Tous les parlementaires alliés y seront représentés.

Propagande Agricole

Paris, 5 Février. Le ministre de l'Agriculture a décidé de créer un service de propagande agricole. Ce service aura pour tâche de renseigner les agriculteurs sur les progrès réalisés dans les diverses branches de l'agriculture.

La Conférence de M. de Laroque à Beaudinard

Paris, 5 Février. M. de Laroque, ministre de l'Agriculture, a tenu, à Beaudinard, une conférence agricole. Il a exposé les mesures prises par le gouvernement pour améliorer la situation des agriculteurs.

Une Conférence sur « la poésie nationale serbe »

Paris, 5 Février. Une conférence sur « la poésie nationale serbe » aura lieu à Paris, le 15 février. Elle sera présidée par M. de Laroque, ministre de l'Agriculture.

Une Matinée de Bienfaisance

Paris, 5 Février. Une matinée de bienfaisance aura lieu à Paris, le 15 février. Elle sera présidée par M. de Laroque, ministre de l'Agriculture.

Notules Marsellaises

Sans Pâtisserie

C'est aujourd'hui mardi qu'entre en vigueur le décret ministériel ordonnant la fermeture des magasins de confiserie et pâtisserie deux jours par semaine, le mardi et mercredi. Les maisons de thé, les glaciers et les rayons de pâtisseries existant chez un grand nombre de boulangers doivent se soumettre également à cette mesure de restriction.

Le gouvernement a eu le bon esprit de laisser passer les fêtes de Noël, du jour de l'An et des Rois pour ne pas priver ces commerçants de leurs plus grosses recettes. Ces derniers ont été très fructueux puisque les marrons glacés ont manqué partout dans la soirée du jour de l'An, ce qui ne s'était peut-être jamais vu.

Maintenant, il faut se priver de douceurs qui, on doit bien en convenir, ne sont pas précisément de première nécessité. Les belles dames sucrées qui avaient l'habitude de se bourrer de gâteaux tous les après-midi, de quatre à sept, dans les maisons de thé ou dans les boutiques des confiseurs, vont, sans doute, trouver que les privations sont dures à supporter. Elles maudiront une fois de plus la guerre qui n'a pas prévu ces coups-là. Espérons, toutefois, qu'elles s'y soumettront de bonne grâce.

Beaucoup de pauvres gens manquant du strict nécessaire, elles pourraient, les belles dames sucrées, leur consacrer les économies de ces deux jours sans gâteaux. Les enfants, dans leur bon cœur, imiteraient le beau geste des mamans et bien des souffrances seraient soulagées. Ainsi tout irait pour le mieux.

Chronique Locale

Depuis hier matin, le Palais de la Bourse, l'Hôtel de Ville et de nombreux établissements publics ont été pavés avec couleurs américaines. Dans nos ports, toutes les Compagnies de navigation de Marseille, tous les paquebots des nations alliées avaient, à cet exemple et arboré les couleurs de la grande République américaine.

Les charbonniers. — Nous avons reçu une lettre d'un groupe de petits charbonniers, qui nous ont demandé si nous avions publié le concernant. Ils nous disent qu'ils ne sont pas les auteurs de l'acte de violence dont ils ont été victimes. Ils veulent qu'il soit spécifié qu'il y a deux catégories de marchands : les gros et les petits, et ils ajoutent : « Nous, petits charbonniers, nous achetons nos gros qui font venir des wagons de charbon pour payer 38 à 30 francs les 100 kilos. La vente au détail nous laisse beaucoup de déchet. Les gros bénéfices sont réalisés par eux, qui revendent aux prix exorbitants, alors qu'ils achètent à 20 francs les 100 kilos. Nous demandons que l'on ennuie à la Gare des Pierres sur les fournisseurs qui revendent les wagons et nous serions contents que l'on taxe le prix de vente du charbon ».

Nous leur donnons très volontiers acte de leur déclaration.

Les petits charbonniers nous informant, en terminant, d'une pétition qu'ils ont adressée au préfet pour le mettre au courant du refus de la Compagnie de la Grand-Combe de leur livrer du charbon, nous leur disons :

Nous serons heureux de connaître l'issue de cette pétition. Les intérêts des grandes Compagnies et les facilités de leur commerce ne doivent pas nuire de façon excessive aux petits qui ne peuvent acheter par cent kilos.

Il abonde en somme dans le sens de notre article. Comme toujours on doit constater que ce sont les gros qui profitent de la situation.

Prisonniers bulgares en Conseil de guerre. — Nous lisons l'information suivante dans le journal l'Euvre, de Paris :

Marseille 5 février. — Les prisonniers de guerre bulgares Spassov Vassil et Stenkov Kostadov, sévèrement punis pour le rôle qu'ils ont joué dans le sabotage de la gare de la Grand-Combe, ont été libérés.

Surpris et sur le point d'être arrêtés à Aignes-Mortes par la garde particulière Louis Agas, de 60 ans, il a été assassiné par les soldats de la garde.

Les agresseurs, arrêtés peu de temps après à Bédarrats, ont comparu aujourd'hui samedi devant le Conseil de guerre de la 15e région et ont été condamnés chacun à vingt ans de travaux forcés.

Nous avions voulu publier un compte-rendu analogue dans notre numéro d'avant-hier, mais le comité de censure nous l'a interdit. Nous nous en sommes désolés, mais nous n'avons pas permis. Au même moment, la censure parisienne autorisait nos confrères à donner cette nouvelle qu'il était interdit de publier à Marseille.

Le service téléphonique ne sera pas réduit à Marseille. — Nous avons fait connaître que le service des communications téléphoniques entre les départements et Marseille, qui avait été interrompu le 7 janvier, avait été rétabli le 10 janvier. La Direction départementale nous avertit qu'à la suite de nouvelles instructions, ce service sera assuré en permanence comme par le passé.

Les jetons de monnaie de la Chambre de Commerce. — Le public s'est ému de l'information parue récemment dans certains journaux concernant le retrait des jetons de monnaie de la Chambre de Commerce de Marseille. En vue de rassurer complètement à cet égard les détenteurs de ces jetons, la Chambre de Commerce de Marseille nous informe qu'aucun ordre de retrait ne concerne ces jetons, qu'il en est de même pour les jetons de la Chambre de Commerce de Marseille, qui sont toujours remboursables à la Trésorerie, en présentation et pour n'importe quelle quantité.

La circulation automobile. — Par suite de la température les routes sont devenues dangereuses et plusieurs accidents ont eu lieu. Les automobiles sont déjà survenues. Le général commandant la 15e région vient-il de donner des ordres pour réduire au strict minimum la circulation automobile et pour que les conducteurs marchent très doucement et s'arrêtent dès qu'un danger se présente. Cette consigne de prudence est excellente et devrait être maintenue aussi longtemps que les tempêtes n'en seront plus la raison immédiate.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 6 et 7 du courant : Marseille-Saint-Charles, direction de Vintimille ; du n° A. 748 au n° A. 750.

A titre de simple indication, le public est informé que des modifications sont apportées aux relations P. V. avec la Société des Chemins de Fer Economiques, via Vimpelles (Bel).

Les examens de la Marine marchande. — Par arrêté du sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, il est institué dans le port de Marseille, à la date du 2 avril 1917, une session d'examen de théorie et de pratique pour l'obtention du diplôme d'éleve de la marine marchande.

Une rafle à l'Estarque. — Sous les ordres de son chef M. Potentier, le service de la Sûreté opérant, dimanche soir, une rafle au quartier de l'Estarque. De nombreux et bruyants jeunes gens furent conduits au poste de police, où ils furent amenés aux bureaux de la Sûreté pour y subir un examen. Finalement, quatre des inculpés furent remis à la disposition du Parquet.

Les écuries. — Vers 6 heures 20, avant-hier soir, près du pont d'Arenes, le jeune Darnas, âgé de 14 ans, habitant boulevard Saint-Raymond, 5, était heurté et renversé par un boeuf de boucher, dont le conducteur n'avait pas vu le cheval, qui s'éleva rapidement. Le jeune Darnas fut renversé et le pharmacien Filippi, puis il dut regagner son domicile.

Acte de probité

L'aspirant officier Paul Pinard, du 24e d'infanterie, de passage à Marseille, trouva, dimanche, rue de la République, un portefeuille contenant une certaine somme. Il nous prie de le remettre à M. Gozzi, commissaire de police, à la permanence centrale. Le portefeuille a été déposé aux objets trouvés.

Petite chronique

Les propriétaires qui se trouvent dans l'impossibilité de payer les taxes d'assainissement ont été invités à se présenter au siège de la Ligue des Propriétaires, 18, rue Haug, tous les soirs, de 4 à 6 heures.

Autour de Marseille

AIX. — Marche aux porcs. — Un marché aux porcs d'avant-hier dimanche, il a été abattu 233 porcelets. Les prix ont varié de 35 fr. à 40 fr. le porc.

Les Suppressions de Trains sur le P.-L.-M.

A partir d'aujourd'hui, la Compagnie P.-L.-M. supprimera les trains suivants : Train 279, sur la ligne des Alpes, arrivant à Marseille à 14 h. 4.

Train 280, sur la ligne des Alpes, partant de Marseille à 14 h. 53.

Train 331, partant d'Aix à 6 h. 12 et arrivant à Marseille à 7 h. 31.

Train 332, partant de Marseille à 7 h. 55 et arrivant à Aix à 9 h. 22.

Train 333, partant d'Avignon à 5 h. 45 et arrivant à Miramas à 9 h. 28.

Train 334, partant de Miramas à 14 h. 27 et arrivant à Aix à 16 h. 53.

Train 335, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Miramas à 13 h. 24.

Train 336, partant de Miramas à 10 h. 27 et arrivant à Salon à 10 h. 53.

Train 337, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Miramas à 13 h. 24.

Train 338, partant d'Aix à 18 h. 4 et arrivant à Salon à 19 h. 55.

Train 339, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Miramas à 13 h. 24.

Train 340, partant d'Aix à 9 h. 9.

Train 341, partant d'Aix à 16 h. 21 et arrivant à Salon à 17 h. 47.

Train 342, partant d'Aix à 9 h. 25 et arrivant à Saint-Louis-du-Rhône à 10 h. 51.

Train 343, partant de Saint-Louis-du-Rhône à 18 h. et arrivant à Arles à 19 h. 39.

Train 344, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Port-de-Bouc à 8 h. 10.

Train 345, partant de Port-de-Bouc à 19 h. 12 et arrivant à Miramas à 20 h. 27.

Train 346, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Valdonne à 20 h. 51.

Train 347, partant de Valdonne à 16 h. 50 et arrivant à Aubagne à 17 h.

Train 348, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Gardanne à 8 h. 10.

Train 349, partant de Gardanne à 17 h. 15 et arrivant à Carquebut à 20 h. 7.

Train 350, partant de Salon à 13 h. 1 et arrivant à Draguignan à 20 h. 51.

Train 351, partant de Draguignan à 14 h. 40 et arrivant à Arles à 15 h. 4.

La Distribution des Carnets de Sucre

La délivrance des carnets de sucre pour les ménages de quatre personnes continuera aujourd'hui 6 du courant, dans les commissariats de police, de 8 h. à 1 heure, lettres F. J. ; de 1 heure à 7 heures, lettres H. I. J. K. L.

Aux personnes qui ont des hôtels, restaurants, cafés, bars, pensions de famille, établissements d'éducation ou d'instruction, hôpitaux, hospices, établissements d'assistance, écoles, établissements pénitentiaires, communautés religieuses, pharmaciens, confiseurs, chocolatiers, fabricants de liquors et sirops, pâtisseries, généralement à tous les industriels qui ont une consommation de sucre, dont la consommation mensuelle de sucre ne dépasse pas 100 kilos par mois, qu'ils auront à déposer leur déclaration au commissariat de police de leur domicile, ils ont à adresser directement leurs demandes au Comité de répartition du sucre, à la Préfecture.

Pour les commerçants et établissements sus-indiqués mais dont la consommation de sucre est supérieure à celle des particuliers, ils ont à adresser directement leurs demandes au Comité de répartition du sucre, à la Préfecture.

Une Conférence de M. Edmond Haraucourt

C'est à M. Edmond Haraucourt que l'Association Artistique de Provence a demandé de faire la sixième conférence de la brillante série qu'attire chaque samedi, aux Variétés, l'étoile de la société marseillaise.

Le choix des organisateurs ne pouvait être plus heureux.

M. Edmond Haraucourt occupe dans la littérature française contemporaine une haute et belle place. Poète, il a écrit avec une rare maîtrise des vers d'une pénétrante sensibilité ; romancier, il a écrit des romans d'une psychologie subtile et d'une analyse profonde ; critique, il a écrit des articles de haute portée et de haute portée humaine émane de son œuvre.

Edmond Haraucourt est un grand public un des plus remarquables écrivains suisses par la rigueur de son esprit, l'élégance de son style, la pureté de sa langue et la profondeur de sa pensée.

En parlant de Paul Imitier, son fils et de sa mère, M. Edmond Haraucourt évoquera, avec son magnifique verbe de poète, le suprême conflit de l'Éternel et de la terre, le grand combat d'âme parallèle à la lutte des classes et des castes.

Cette conférence, qui aura lieu samedi prochain, 10 février, à 8 heures, dans la salle de la Préfecture, sera assurée en permanence comme par le passé.

THÉÂTRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Ce soir, à 8 h. 15, Samson et Dalila, avec M. Chabert, Emily Beyer, Mlle Janar, Bouxman et Boudouresque, 4e acte, grande bacchanale, dansée par Mlle Cammarano, Sasso, Oly et les dames du corps de ballet. La location est ouverte.

RIP AU GYMNASSE. — Ce soir, à 8 h. 30, premier de Requies opéra de Planquette, Rip, avec excellent orchestre, l'inséparable grand comique Saint-Léon, le délicieux ténor Ringhi, l'excellent M. Brunet, et les excellents Mlle Rouffé et Montaut, qui obtiendront un nouveau triomphe et réaliseront une nouvelle salle comble. Location est ouverte pour cette sensationnelle reprise, téléphone 279.

LA GRANDE REVUE CA COLLE AU VARIÉTÉS. — Aujourd'hui, en soirée, à 8 h. 30, la grande revue Ca Colle, qui triomphe avec ses scènes amusantes, ses attractions, ses scènes irrésistibles, ses tableaux merveilleux, ses apothéoses sensationnelles et sa merveilleuse musique, sera donnée

POUR RESTER JEUNE ET JOLIE



Une autre preuve de l'efficacité de la

CRÈME TOKALON

La comtesse de Chavannes, à 70 ans, a gardé un teint délicieux, presque semblable à celui d'une jeune fille.

La Crème Tokalon est en un seul produit la réunion d'une merveilleuse crème de toilette non grasse, invisible et un aliment riche pour le peau.

En vente dans tous les grands magasins et parfumeries, au prix de 1 fr. 50 le modèle moyen et 3 fr. 50 le grand modèle.

LE SECRET D'UN JOLI TEINT

Appliquez de la Crème Tokalon, puis séchez le visage avec un linge doux et employez la poudre.

Demandez aujourd'hui UN POT D'ESSAI GRATIS

Afin de prouver ce que la Crème Tokalon peut faire sur votre propre visage, nous vous enverrons absolument gratis, par poste, un petit pot d'essai.

Si vous toussiez prenez des Pastilles

GERAUDEL l'Étui 1.50

Mobilisés! pour votre commodité demandez l'Étui de GUERRE à 0.75, mais exigez la Signature: G. Geraudel

Presse rotative mécanique à vendre très pressé riche chambre à 3 portes, neuve, boulevard National, 438, M. Planier, Opp. chez M. Cambrédon, rue Anphan, 21.

MARSEILLE-DENTAIRE 5, RUE PARADIS. - EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. - Dentiers « LEWIS » et tous appareils

BAUME DES CREOLES pour le développement et le raffermissement DES SEINS. Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale.

MALADIES: SECHERES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius 40 ans de succès.

RHUMATISMES

La goutte, sciaticque, lumbago, douleurs, gravelle, sont guéris radicalement par le TRAITEMENT DU CHARTREUX.

SIROP INFANTILE GIMÉ contre CONSTIPATION, TOUX, CROUTES DE LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.

Café Torréfié "Le Cabanon"

Supérieur à tous. Les plus vastes magasins de cafés versés et torréfiés de toutes qualités.

BRADERIE Régionale de Cafés Rue NATIONALE, 62-64 MARSEILLE (Tél. 41-40)

QU'IL VOUS VENDE Cortèaux et Enseignes

MAISON, place Préfectura 1 MARSEILLE

AUXILIAIRE manœuvre au

SAINT-PIERRE MARIANI, 117, r. Loubon

PLAIES et BLESSURES guéries par l'emploi de l'ONGUENT

SAINT-PIERRE MARIANI, 117, r. Loubon

Tout le monde préfère la PHOTO MIDGET

SAGE-FEMME M. ARNAUD, 25, all. Capucines

MUSICIENS! N'achetez pas d'instruments de musique

ELECTRICITE installations en tous genres

CHEVAUX M. E. HERAND vient de recevoir un convoi de gros chevaux

TIMBRES POUR COLLECTIONNEURS Catalogue franco

AVOCAT Consultat. 2 francs

DOMAINE 200 hectares à vendre dans les Basses-Alpes

VENTES ou ACHATS de Fonds de Commerce Les extraits ou avis de vente ou d'achat de fonds de commerce

LE BERT PROVENÇAL aux conditions de son tarif ordinaire.

COMMISSEAIRES-PRISEURS DE MARSEILLE

VENTE AUX ENCHÈRES 8 bons chevaux, 1 bon trotteur

ECOULEMENTS Guérison rapide par le SPÉCIFIQUE AMÉRICAIN PHARMACIE DE GLOBE

SAGE-FEMME BASSAS-CHALLU, 4, boulevard Madeleine

OUVRIERS niers, chaudronniers et monteurs pour chauffage central

ON exportation p. t. boîtes articles aliment. conf. pommes de terre, olives, etc.

AVOCAT Consultat. 2 francs

DOMAINE 200 hectares à vendre dans les Basses-Alpes

Le Gérant: Victor HEYRIES

GUÉRISSEZ VOTRE CONSTIPATION EN FAISANT USAGE DES PILULES DUPUIS. Les lavements provoquent l'inertie de l'intestin et suppriment ses contractions.

Annonces Economiques "Classées"

50 centimes la ligne. - Minimum: 2 lignes. DEMANDES D'EMPLOIS, OFFRES D'EMPLOIS, LEÇONS, PENSIONS DE FAMILLE, LOCATIONS, FONDS DE COMMERCE, ANIMAUX, PERDUS ET TROUVÉS, CAPITAUX, MARIAGES, PERMUTATIONS, REPRÉSENTATIONS, AVIS DIVERS, AUTOMOBILES ET VOYLES, COMBUSTIBLES, CONCIERGE, CONSULTATIONS JURIDIQUES, OUVRIERS-COUTURIERS, GARDE D'ENFANTS, GARDES PROPRIETES, MARRAINES, PETITE CORRESPONDANCE.